Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212902795-20260416-D202634-DE

Mairie de Taulé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 16 avril 2026 à dix-huit heures minutes le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CREACH Gilles, Maire de la Commune de TAULÉ (Finistère).

Date convocation : 10 avril 2026

Conseillers en exercice : 23 **Présents** : 20 **Votants** : 23

Étaient présents : CREACH Gilles, Maire de Taulé.

Les adjoints : GOARNISSON Aude, LEMEUNIER Denis, BOZEC Marie-Claire, KERRIEN Ronan

Les conseillers délégués : BOULANGER Régine, DANIÉLOU Céline, HORELLOU Denis, POCHARD Frédéric, SALAUN Benoît

Les conseillers : LE BERR Mickaël, MEUDEC Dominique, MOAL Hélène, LE GUERCH Eric, PAUGAM Sandrine, MARTIN Erwan, CHEVALLIER Carine, DE BLASIO Stefano, KERGUIDUFF Claudine, PERROT Arnaud

Absents excusés : KERSCAVEN François donne pouvoir à CREACH Gilles, BLONS Béatrice donne pouvoir à MEUDEC Dominique, KERBRAT Morgane donne pouvoir à GOARNISSON Aude

Absents :

A été élu secrétaire de séance : Denis LEMEUNIER

BUDGET PRINCIPAL – REPRISE ANTICIPEE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le résultat de l'exercice 2025 se présente comme suit :

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212902795-20260416-D202634-DE

BUDGET PRINCIPAL 22700 - COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes	2 876 690,93
Dépenses	2 403 203,64
Résultat de l'exercice	473 487,29
Résultat antérieur reporté	8 019,76
Résultat de fonctionnement	**481 507,05**

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	1 713 062,47
Dépenses	1 172 783,96
Résultat de l'exercice	540 278,51
Résultat antérieur reporté	- 598 643,90
Résultat d'investissement avant RAR (restes à réaliser)	**- 58 365,39**

RAR dépenses	- 248 809,51
RAR recettes	160 685,50
Résultat d'investissement après RAR	**- 146 489,40**

Résultat global à la clôture de l'exercice 2025 (résultat de fonctionnement + résultat d'investissement après RAR)	**335 017,65**

L'exercice 2025 du budget principal de la commune de Taulé se solde par un résultat global à la clôture (addition des sections de fonctionnement et d'investissement, après prise en compte des RAR) de 335 017,65 €.

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement au 31 décembre 2025 est de 481 507,05 €. Il convient de l'affecter en partie au besoin de financement de la section d'investissement au compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé, pour un montant de 256 921,26 €.

Il est proposé d'affecter le solde, d'un montant de 224 585,79 €, en section de fonctionnement au chapitre 002 - Recettes.

Il sera reporté en section d'investissement, au chapitre 001 - Dépenses, le résultat de clôture de l'exercice 2025, avant prise en compte des RAR, soit 58 365,39 €.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de reprendre par anticipation sur le Budget Primitif 2026 du budget principal les résultats de l'exercice 2025,

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212902795-20260416-D202634-DE

- d'affecter le résultat de fonctionnement 2025 en partie au besoin de financement de la section d'investissement, au compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé pour un montant de 256 921,26 €, et d'affecter le solde d'un montant de 224 585,79 €, au chapitre 002 - Recettes,

- de reporter en section d'investissement le déficit estimé soit 58 365,39 €, au chapitre 001 - Dépenses.

Pour extrait conforme certifié exécutoire,

Fait et délibéré à Taulé le 16 avril 2026
Le Maire,
Gilles CREACH



Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 029-212902795-20260416-D202634-DE